

Assurance-chômage—Loi

Certains diront peut-être que c'est un peu difficile de nos jours lorsque les budgets sont serrés et que les gens ne croient plus que le gouvernement peut agir dans un esprit collectif. Ce sentiment s'est répandu partout dans le pays, mais nous devons le dissiper. Nous devons dissiper l'idée que le *statu quo* est suffisant et que nous ne pouvons pas agir.

J'aimerais signaler une mesure modeste que les gouvernements pourraient prendre aujourd'hui pour montrer qu'il est possible d'agir. Je propose qu'on étudie ce que les gouvernements socio-démocrates ont fait dans les pays européens comme la Suède où ils ont décidé d'avoir une grande influence sur le marché du travail en fournissant une formation et de l'aide aux travailleurs lorsqu'ils changent d'emploi. Ils ont investi dans la main-d'oeuvre de façon à faire baisser le taux de chômage.

Bien qu'on ne puisse pas transposer les méthodes d'un pays à un autre sans aucune modification, nous savons qu'au Canada, un cinquième des habitants sont analphabètes fonctionnels. Nous devons admettre qu'il sera impossible de résoudre le problème du chômage sans avoir auparavant trouvé un remède à cette situation. Nous devrions relever le défi de l'analphabétisme et fournir les programmes et le financement nécessaires pour l'éliminer. Si on augmentait le niveau de qualification des Canadiens, ils pourraient profiter des offres d'emplois et pourvoir aux besoins de leurs enfants. C'est un secteur dans lequel nous pourrions faire un progrès significatif.

Ce n'est pas une notion abstraite. A l'occasion des visites que j'ai faites à mes électeurs ces derniers jours, j'ai rencontré une jeune mère qui s'occupait de son enfant à la maison. Pour commencer, elle cherche à améliorer son niveau d'instruction afin qu'il acquière les compétences nécessaires pour trouver un emploi.

De cette façon, ce pourrait être une première étape dans la lutte contre le chômage, particulièrement là où il est le plus aigu comme à Terre-Neuve, dans les réserves indiennes et dans le noyau central des villes.

Alors qu'il y a beaucoup d'autres questions à examiner comme la stratégie industrielle de notre pays et le défi lancé au gouvernement de renoncer à affaiblir la souveraineté canadienne, on doit reconnaître que le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui et qui prévoit la prolongation d'un an de la norme variable d'admissibilité n'est qu'une concession faite aux chômeurs, aux pauvres et aux affamés. C'est réaffirmer le *statu quo* et une indifférence bienveillante. Or, cela ne suffit plus.

Le moment est venu de remettre en question la tendance néo-conservatrice prédominante des débats politiques dans notre pays et de nous efforcer à nouveau de pourvoir aux besoins fondamentaux de tous nos citoyens. Nous pouvons commencer par prendre au sérieux le problème du chômage, et charger le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour en réduire le taux dans le coeur des villes qui s'élève actuellement à 30 p. 100, à Terre-Neuve où il est d'environ 50 p. 100 et dans les réserves indiennes où il atteint environ 80 à 90 p. 100. Nous devons au minimum ramener ces taux au niveau national.

Arrêtons de maltraiter des êtres humains. Nous devons reconnaître dans nos actes et dans la politique du secteur public que nous sommes tous égaux. Mettons fin à cette indifférence. Élisons un gouvernement qui s'engage à intervenir, qui peut renouveler l'espoir des Canadiens et peut les rendre fiers de savoir que nous sommes une collectivité et non pas une société où les loups se mangent entre eux.

M. Harris: Monsieur le Président, le député nous a rappelé que le taux de chômage en Suède et en Norvège était de 2 p. 100. J'ai lu dernièrement une étude sur les taux de chômage d'une quinzaine de pays membres de l'OCDE et j'ai comparé ces taux à ceux de pays comme le Canada, les États-Unis, l'Autriche et le Japon. Les auteurs avaient comparé tous les facteurs contribuant au chômage et entrepris d'expliquer les différences relevées entre les divers pays.

Après avoir écarté les facteurs ayant trait à la nature de la main-d'oeuvre et certains autres, ils ont conclu que les différences dans les taux de chômage étaient attribuables aux programmes adoptés par les différents gouvernements. En effet, certains gouvernements préconisent le plein emploi et, en conséquence, leurs citoyens ont tous de l'emploi. Ces pays ont un rendement équivalent sinon supérieur à celui des autres membres de l'OCDE, mais ils ont en plus le plein emploi. On dirait que le plein emploi est une question de politique gouvernementale. Comment notre collègue explique-t-il que le gouvernement ne se soit pas donné pareille politique?

● (1250)

M. Keeper: Monsieur le Président, il importe de se rappeler que le plein emploi est bien plus qu'un simple objectif ou rêve, et que certains pays en font leur politique. En d'autres mots, ces pays mettent à contribution tous les programmes à leur disposition dans la poursuite et la réalisation de l'objectif du plein emploi.

Ce qui nous rappelle que la société dans laquelle nous vivons est le résultat des décisions que nous prenons. Ce n'est pas comme le temps auquel nous ne pouvons rien changer. On dirait toutefois que ces jours-ci le climat peut faire l'objet d'une décision humaine comme dans le cas du Brésil où la pollution dans les forêts tropicales nuit au climat général du pays.

Le gouvernement n'a pas une politique de plein emploi parce qu'il croit que l'entreprise privée est sacrée et qu'il ne devrait pas intervenir. Il estime que la concurrence est le seul principe idéologique valable. Il oublie que le gouvernement devrait intervenir quand les marchés n'avantagent pas la population et que la concurrence déprécie la qualité de la vie dans la société. Nous devons prendre des mesures collectives pour revaloriser la solidarité.

Chose certaine, nous sommes les gardiens de nos frères et quand un trop grand nombre d'entre eux souffrent en raison d'une pénurie d'emplois, nous devons nous attaquer au problème et agir. Il est temps de se débarrasser d'un gouvernement qui se contente simplement du *statu quo* et ne s'efforce guère de permettre à tous les Canadiens de jouir de leur droit à un emploi convenable.